

# **NEOLIFE**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX  
TEL : +33 (0) 4 26 84 52 52 - FAX : +33 (0) 4 26 84 52 59

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE  
LYON ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CAPITAL DE 5.986.009 EUROS - RCS LYON 351 497 649

# **NEOLIFE**

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de  
5 168 687,9 €

Siège social : 304, Route Nationale 6 Bâtiment Avalon 2 69760  
LIMONEST

R.C.S Lyon : 753 030 790

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société NEOLIFE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEOLIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 30 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative, compte tenu de la perte de l'exercice, liée à

l'application du principe comptable de continuité de l'exploitation. Les éléments qui ont présidé au maintien de ce principe sont décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les frais de développements sont comptabilisés conformément aux principes comptables décrits dans la note « Règles et méthodes comptables de l'annexe ». Nos travaux ont consisté à vérifier le bien-fondé de l'approche retenue et sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président du Directoire arrêté le 30 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

**NEOLIFE**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le 31*

*décembre 2019*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Villeurbanne, le 25 juin 2020*

Le Commissaire aux comptes

**MAZARS**

---



---

PIERRE BELUZE

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 448 781	956 258	492 523	639 190
Frais de recherche et de développement	1 819 376	959 705	859 671	1 018 363
Concessions, brevets et droits assimilés	18 648	18 160	488	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	41 179	16 697	24 482	6 461
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Terrains</b>				
<b>Constructions</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	921 589	663 334	258 255	341 321
Autres immobilisations corporelles	116 092	86 415	29 677	30 789
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	3 326 343	426 343	2 900 000	2 900 000
Autres titres immobilisés				
<b>Prêts</b>				
Autres immobilisations financières	69 566		69 566	57 066
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 761 573</b>	<b>3 126 911</b>	<b>4 634 662</b>	<b>4 993 191</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	14 682		14 682	30 480
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	611 609	60 123	551 487	584 912
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	906 958	22 058	884 900	609 866
Fournisseurs débiteurs	1 097		1 097	25 085
Personnel	1 300		1 300	5 015
Etat, Impôts sur les bénéfices	85 842		85 842	96 810
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	47 549		47 549	70 582
Autres créances	168 925		168 925	533 155
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commande	3 888		3 888	4 580
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	881 767		881 767	133 165
Charges constatées d'avance	74 437		74 437	73 946
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 798 055</b>	<b>82 181</b>	<b>2 715 874</b>	<b>2 167 595</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 023		7 023	9 256
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>7 023</b>		<b>7 023</b>	<b>9 256</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>10 566 651</b>	<b>3 209 092</b>	<b>7 357 559</b>	<b>7 170 042</b>

## Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	4 983 695	3 447 560
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 497 562	1 494 505
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 440 739	1 440 739
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 285 486	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 120 678</b>	<b>-2 285 486</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	30 893	22 637
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 546 725</b>	<b>4 119 955</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	36 000	
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>36 000</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	1 185 606	1 266 554
<i>Découverts et concours bancaires</i>	538	888
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 186 144	1 267 442
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 683	92 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	873 634	1 364 405
<i>Personnel</i>	147 226	58 520
<i>Organismes sociaux</i>	170 028	138 761
<i>Etat, Impôts sur les bénéfiques</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	34 884	19 127
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	26 078	2 265
Dettes fiscales et sociales	378 217	218 673
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 773	16 991
Autres dettes	281 382	90 108
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 774 833</b>	<b>3 050 087</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 357 559</b>	<b>7 170 042</b>


**Compte de résultat**

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises	8 125 611	6 259 170	1 866 441	29,82
Production vendue	188 566	131 084	57 483	43,85
Autres produits	278 890	408 096	-129 206	-31,66
<b>Total</b>	<b>8 593 068</b>	<b>6 798 349</b>	<b>1 794 719</b>	<b>26,40</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises	5 596 982	4 938 126	658 856	13,34
Variation de stock (m/ses)	63 285	-13 785	77 071	-559,08
Achats de m.p & aut.approv.	123 744	77 297	46 448	60,09
Variation de stock (m.p.)	15 798	-30 480	46 277	-151,83
Autres achats & charges externes	1 368 763	1 467 636	-98 872	-6,74
<b>Total</b>	<b>7 168 572</b>	<b>6 438 794</b>	<b>729 779</b>	<b>11,33</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>1 424 495</b>	<b>359 556</b>	<b>1 064 940</b>	<b>296,18</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	39 661	30 367	9 295	30,61
Salaires et Traitements	941 895	856 311	85 584	9,99
Charges sociales	396 252	353 458	42 794	12,11
Amortissements et provisions	823 435	788 746	34 689	4,40
Autres charges	240 966	168 741	72 224	42,80
<b>Total</b>	<b>2 442 209</b>	<b>2 197 623</b>	<b>244 587</b>	<b>11,13</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 017 714</b>	<b>-1 838 067</b>	<b>820 353</b>	<b>-44,63</b>
Produits financiers	213	999 706	-999 493	-99,98
Charges financières	53 883	439 598	-385 716	-87,74
<b>Résultat financier</b>	<b>-53 670</b>	<b>560 108</b>	<b>-613 778</b>	<b>-109,58</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-1 071 384</b>	<b>-1 277 959</b>	<b>206 575</b>	<b>-16,16</b>
Produits exceptionnels		1 093	-1 093	-100,00
Charges exceptionnelles	135 136	1 093 480	-958 344	-87,64
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-135 136</b>	<b>-1 092 387</b>	<b>957 251</b>	<b>-87,63</b>
Impôts sur les bénéfices	-85 842	-84 860	-982	1,16
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-1 120 678</b>	<b>-2 285 486</b>	<b>1 164 808</b>	<b>-50,97</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA NEOLIFE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 7 357 559 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 120 678 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2020 par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du même jour.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société NEOLIFE SA, société tête de Groupe, a été retenue par le Directoire du fait :

- De l'atteinte de la rentabilité opérationnelle (EBITDA) au 30 juin 2019 et de son amélioration au cours du 2nd semestre 2019 ;
- Du niveau de trésorerie au 31 décembre 2019
- Du niveau du carnet de commande

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Frais de recherche et développement

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif lorsque les conditions d'activation précisées à l'article 212.3 alinéa 2 du règlement 2014-03 relatif au PCG sont remplies.

### Frais de constitution, d'augmentation de capital et d'introduction en bourse

Les frais, honoraires, commissions engagés dans le cadre de la constitution de la société, des mouvements intervenus sur le capital social et de son introduction en bourse sont inscrits à l'actif.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Ainsi les titres de NEOCO sont dépréciés à la clôture pour un montant de 426 K€

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les coûts engagés lors de l'émission des emprunts sont activés et amortis sur la durée des emprunts.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, plusieurs augmentations de capital ont été réalisées, soit par l'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital social, soit sur délégation de l'assemblée générale, pour un montant total de 1.536.134,90 euros. Elles sont détaillées ci-après :

- Suivant décisions du directoire en date du 17 avril 2019, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 250,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 2.500 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 500,00 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 19 juin 2019, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- o augmentation de capital d'un montant nominal de 247.337,40 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 2.473.374 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 4.946.748 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 247.337,40 euros ;
- o augmentation de capital d'un montant nominal de 100.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.000.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 1.000.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 100.000,00 euros ;
- o augmentation de capital d'un montant nominal de 7,10 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 71 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 355 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 39,05 euros ;
- o augmentation de capital d'un montant nominal de 285,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 2.850 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.700 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 570,00 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 28 juin 2019, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 273.676,20 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 2.736.762 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.473.524 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 273.676,20 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 3 septembre 2019, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- o augmentation de capital d'un montant nominal de 146.636 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.466.360 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.932.720 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 146.636 euros ;
- o augmentation de capital d'un montant nominal de 2.489,70 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 24.897 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 49.794 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 4.979,40 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 4 novembre 2019, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 149.299 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.492.990 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.985.980 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 149.299 euros.

- Suivant décisions du directoire en date du 31 décembre 2019, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 616.154,50 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 6.161.545 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 12.323.090 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 616.154,50 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2019 est fixé à 4.983.695,20 € et il est divisé en 49.836.952 actions.

#### BSA 2019

NEOLIFE avait attribué gratuitement le 17 mai 2019 à l'ensemble de ses actionnaires 34.478.103 BSA (code ISIN FR0013420247) avec une maturité au 31 décembre 2019. Ces BSA avaient une parité d'exercice de 1 action pour 2 bons de souscription et un prix d'exercice de 0,10€.

L'exercice de la totalité des 34.478.103 BSA émis donnerait lieu à la création d'un nombre maximal de 17.239.051 nouvelles actions, soit

 **Faits caractéristiques**

une augmentation de capital prime d'émission incluse de 1.723.905 euros.

Cette opération a permis de constater définitivement l'exercice de 30.671.440 BSA 2019 donnant lieu à la création de 15.335.720 nouvelles actions.

**Contrat d'affacturage**

Le 18 mai 2018, la Société a mis en place un contrat d'affacturage sur ses créances domestique et export pour un montant maximal de 800 K€.

Au 31 décembre 2019, le montant des créances cédées au factor s'élève à 389 K€.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 028 812	239 345		3 268 157
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 002	25 058	65 233	59 827
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 128 813</b>	<b>264 404</b>	<b>65 233</b>	<b>3 327 984</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	850 901	70 688		921 589
- Installations générales, agencements aménagement divers	51 056	542	10 195	41 403
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 097	12 015	17 424	74 689
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>982 054</b>	<b>83 245</b>	<b>27 619</b>	<b>1 037 680</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 326 343			3 326 343
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 066	12 500		69 566
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 383 409</b>	<b>12 500</b>		<b>3 395 909</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 494 276</b>	<b>360 149</b>	<b>92 851</b>	<b>7 761 573</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	264 404	83 245	12 500	360 149
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>264 404</b>	<b>83 245</b>	<b>12 500</b>	<b>360 149</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	65 233	27 619		92 851
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>65 233</b>	<b>27 619</b>		<b>92 851</b>

### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	492 523	20,00
<b>Total</b>	<b>492 523</b>	

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de recherche et développement	1 819 376	5
<b>Frais de recherche</b>	<b>1 819 376</b>	

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>				
SASU NEOCO 69760 LIMONEST	3 284 000	-361 326	100,00	23 000
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50% )</b>				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
<b>- Filiales (détenues à + 50 %)</b>	3 326 343	2 900 000	66 459		
<b>- Participations (détenues entre 10 et 50% )</b>					
<b>- Autres filiales françaises</b>					
<b>- Autres filiales étrangères</b>					
<b>- Autres participations françaises</b>					
<b>- Autres participations étrangères</b>					

Les titres NEOCO sont dépréciés pour 426 K€.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 371 258	544 705		1 915 963
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 540	5 541	64 225	34 856
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 464 799</b>	<b>550 246</b>	<b>64 225</b>	<b>1 950 819</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	509 579	153 755		663 334
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 379	2 560	10 195	28 745
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 985	11 109	17 424	57 670
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>609 944</b>	<b>167 424</b>	<b>27 619</b>	<b>749 749</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 074 742</b>	<b>717 670</b>	<b>91 844</b>	<b>2 700 568</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 355 674 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts			
Autres	69 566		69 566
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<b>Créances Clients et Comptes rattachés</b>			
Autres	906 958	906 958	
Capital souscrit - appelé, non versé	304 713	304 713	
Charges constatées d'avance	74 437	74 437	
<b>Total</b>	<b>1 355 674</b>	<b>1 286 108</b>	<b>69 566</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	401
Banque - intérêts courus à recevoir	110
<b>Total</b>	<b>511</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 983 695,20 euro décomposé en 49 836 952 titres d'une valeur nominale de 0,10 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	34 475 603	0,10
Titres émis pendant l'exercice	15 361 349	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	49 836 952	0,10

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
NEXSTAGE 75008 PARIS	32,20	16 052 423,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	22 637	8 257		30 893
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>22 637</b>	<b>8 257</b>		<b>30 893</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		8 257		

## Notes sur le bilan

### Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<b>Litiges</b>					
Garanties données aux clients		36 000			36 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>		<b>36 000</b>			<b>36 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		36 000			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 746 151 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	538	538		
- à plus de 1 an à l'origine	1 185 606	352 099	761 007	72 500
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	873 634	873 634		
Dettes fiscales et sociales	378 217	378 217		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 773	26 773		
Autres dettes (**)	281 382	281 382		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 746 151</b>	<b>1 912 644</b>	<b>761 007</b>	<b>72 500</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	330 763			
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	76 656
Frs immobil. - fact. non parvenues	3 600
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	288
Banque intérêts courus à payer	538
Dettes provis. pr congés à payer	50 226
Personnel - primes et com à payer	58 000
Personnel autres charges à payer	39 000
Charges sociales s/congés à payer	21 105
Charges sociales s/primes à payer	83 138
Formation continue	3 045
Etat - autres charges à payer	17 238
Clients - rrr à accorder	149 797
<b>Total</b>	<b>502 632</b>

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation**

<b>Charges constatées d'avance</b>			
	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
<b>Locations</b>	<b>12 257</b>		
<b>Assurances</b>	<b>17 429</b>		
<b>Entretien et maintenance</b>	<b>14 510</b>		
<b>Emballage</b>	<b>6 956</b>		
<b>Documentation</b>	<b>5 310</b>		
<b>Publicité marketing</b>	<b>17 394</b>		
<b>Téléphonie</b>	<b>299</b>		
<b>Frais bancaires</b>	<b>40</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>242</b>		
<b>Total</b>	<b>74 437</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Ventes de marchandises	8 125 611
Produits des activités annexes	188 566
<b>TOTAL</b>	<b>8 314 178</b>

Le chiffre d'affaires provient de la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est générée par la livraison des produits.

Le chiffre d'affaires provient également de la vente de prestations de services relatives à la pose de ces éléments dont la reconnaissance en revenu est générée en fonction de l'avancement des prestations.

En outre, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente de compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, conduit cependant la Société à présenter un chiffre d'affaires retraité calculé.

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-1 071 384	-85 842	-985 542
+ Résultat exceptionnel	-135 136		-135 136
- Participations des salariés			
<b>Résultat comptable</b>	<b>-1 206 520</b>	<b>-85 842</b>	<b>-1 120 678</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Notes sur le compte de résultat

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 3 067 083 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	30 893
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>30 893</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	
<b>C. Déficit reportables</b>	<b>9 973 098</b>
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>3 067 083</b>
<b>Base = (A - B - C - D)</b>	
<b>Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà</b>	

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Opérations sur le capital :

Suivant décisions du directoire en date du 8 janvier 2020, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

o augmentation de capital d'un montant nominal de 100.468,90 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.004.689 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.009.378 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 100.468,90 euros ;

o augmentation de capital d'un montant nominal de 84.523,80 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 845.238 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 845.238 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 84.523,80 euros.

Evènement COVID-19 :

A la date d'arrêté des comptes, le confinement national décrété par le Président de la République est toujours en cours sans n'avoir aucune certitude quant à sa durée et à son extinction. Le Groupe a utilisé et/ou compte bien utiliser tous les instruments mis à la disposition des entreprises (dans l'attente de différents décrets) pour cette situation exceptionnelle : décalage de charges sociales, différé de remboursements d'emprunts existants, obtention de nouveaux emprunts avec une garantie BPI améliorée, mise en place de chômage partiel...

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 14 personnes.

	Personnel salié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	3	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>14</b>	

 **Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	<b>Montant en euro</b>
<b>Effets escomptés non échus</b>	
<b>Avals et cautions</b>	
<b>Engagements en matière de pensions</b>	<b>14 112</b>
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
<b>Autres engagements donnés</b>	
<b>Total</b>	<b>14 112</b>
<b>Dont concernant :</b>	
<b>Les dirigeants</b>	
<b>Les filiales</b>	
<b>Les participations</b>	
<b>Les autres entreprises liées</b>	
<b>Engagements assortis de sûretés réelles</b>	